

10 Port-Gentil

Front social

Les anciens clients de BR Sarl reçus par le gouverneur



Le bureau du collectif des clients malheureux de BR Sarl...



... reçu par le gouverneur de l'Ogooué-Maritime.

SYM

Port-Gentil/ Gabon

Martin Boguikouma a tenté de désamorcer la tension créée par cette affaire en donnant des assurances sur l'évolution de ce dossier, actuellement examiné par les plus hautes autorités de la République.

LORS de l'assemblée générale de samedi dernier, au siège de la société de micro-finance Bâtisseurs de richesses (BR Sarl), les anciens clients port-gentillais de cet établissement ont décidé de mener des actions pour faire entendre leurs voix. Premier acte : le sit-in

devant les bureaux du gouverneur de province. Une démarche qui n'a pu trouver l'écho souhaité. Et pour cause : les manifestants ont été poliment orientés vers un autre site (l'ancien cinéma Ogooué), afin de permettre au bureau du collectif d'être reçu par Martin Boguikouma.

Ainsi, le gouverneur de l'Ogooué-Maritime a rassuré les uns et les autres en leur apprenant que le dossier BR Sarl, déposé auprès des plus hautes autorités du pays, est en bonne voie, et qu'une plainte a également été initiée contre les gestionnaires de cette entreprise. Des propos qui sonnaient comme un

appel à plus de patience. Cependant, malgré ces assurances de l'autorité, les clients floués ont tenu à lire une motion à l'endroit du président de la République.

Les anciens épargnants floués de BR Sarl tiennent les pouvoirs publics pour complices dans les agissements de cette société de micro-finance, dans la mesure où l'installation d'une telle structure sur le territoire national ne peut se faire sans que celle-ci apporte des garanties sur son sérieux.

Aujourd'hui, roulés dans la farine, ils sont en butte à d'énormes problèmes sociaux liés à cette situation. Ils sou-



Les épargnants floués de BR Sarl rassemblés devant le gouvernorat.

haitent donc que soient trouvées des solutions le

plus rapidement possible, afin de leur permet-

tre de recouvrer leurs créances.

Circulation routière/Arrêts gênants

Les forces de police nationale à pied d'œuvre



Des taxis arraisonnés.



Le commissariat de la ville de Port Gentil.



Un taximan appréhendé racontant son aventure.

Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

PEUT-ÊTRE est-ce le début de la fin des nombreux arrêts gênants observés quotidiennement çà et là dans la ville de Port-Gentil et ses environs, et dont les chauffeurs de taxis sont en grande partie responsables. En effet, sur instructions du procureur de Port-Gentil, les éléments de la police du commissariat

central sont à pied d'œuvre depuis quelques jours, à travers les artères de la ville, afin d'appréhender les taximen qui stationnent au mépris des règles en matière de circulation routière.

A Port-gentil, le spectacle des taxis obstruant les voies d'accès et de sortie pour véhicules, les devantures des bureaux, magasins et autres établissements, est hallucinant. Jusque-là, la police se bor-

nait à faire dans la prévention, dans le cadre de ses missions de contrôle. Maintenant qu'elle vient d'être interpellée par le procureur de la République, en vue de la répression de ces actes sur la voie publique, la voila lancée dans une opération coup de poing, avec pour résultat, à ce jour, l'interpellation de nombreux conducteurs de taxis fautifs.

Non seulement ces derniers ont écopé d'une

garde à vue de quelques heures, leurs voitures, en plus, ont pris le chemin du commissariat central, pour être arraisonnées.

Cette opération est menée en application de l'article R38 du code de la route, du décret numéro 000557/PR portant promulgation de la loi numéro 03/2006 comportant les dispositions de l'ordonnance numéro 30/69 du 11 avril 1969 relatives à la police de la circulation routière, qui érige toutes les contraventions

au code de la route en délits routiers. En tout cas, le souhait de tous est de voir cette campagne se prolonger, afin de contraindre les uns et les autres à se

conformer au code de la route. Le chef de service de la voie publique, le lieutenant Axel Raudolf Idiata, se doit de s'aligner derrière cette logique.